

Saint-Paulin acquiert son église

Le jeudi 21 décembre 2017, 7h00



Pier-Olivier Gagnon

pogagnon@lechodemaskinonge.com

Commentez

Tweet



La municipalité de Saint-Paulin débutera l'année 2018 avec deux immeubles de plus à sa charge, dont l'église paroissiale.

Crédit photo : Photo tirée de Google Maps

municipalité a acquis des métiers à tisser et on n'avait pas de place où les mettre. Ça prendrait aussi un espace pour la société d'histoire qui doit être déménagée, pour la maison de l'abondance, la chorale et d'autres organismes. On va regarder les possibilités. On veut faire une bonne planification», explique Serge Dubé, maire de Saint-Paulin.

La municipalité se donne un an pour évaluer les besoins et se doter d'un plan d'utilisation. Chose certaine, le lieu de culte sera conservé, mais devrait être réduit. Quant à eux, les objets religieux demeureront la propriété de la fabrique.

SAINT-PAULIN. Les citoyens de Saint-Paulin ont finalement donné leur accord aux élus locaux pour que la municipalité devienne propriétaire des bâtisses de la fabrique paroissiale, soit l'église et le presbytère.

Dans une résolution adoptée le 12 décembre dernier, le conseil municipal a mandaté le maire et l'administration municipale à signer un contrat de cession avec la fabrique.

Saint-Paulin avait pris l'engagement de consulter la population avant de prendre une décision dans ce dossier et c'est ce qui a été fait lors du brunch du citoyen qui avait lieu le 3 décembre.

«On a entendu les citoyens et ils étaient unanimes. Tout le monde souhaitait que la municipalité fasse l'acquisition des bâtiments. Un comité de travail sera mis en place afin de réfléchir à l'usage des immeubles. La

Saint-Paulin prévoit déjà investir 160 000\$ pour remettre en état les bâtiments. Des travaux au niveau du système de chauffage de l'église, de son parvis et d'une passerelle qui relie la sacristie sont prévus. Pour le presbytère, la toiture doit être complètement refaite et la municipalité entend remplacer des fenêtres.

«Selon nous, c'est tout à fait naturel de faire l'acquisition de ces bâtiments. Dans un premier temps, nous avons besoin de plus d'espace. Ensuite, on sent une responsabilité comme municipalité de conservation du patrimoine. Finalement, on veut garder une certaine vitalité au centre du village. Je vois mal avoir le cœur de notre village être abandonné ou démoli», observe M. Dubé.

Rappelons que cette décision d'acquérir l'église et le presbytère survient à la suite d'une demande de la fabrique de Saint-Paulin qui avait offert cette possibilité à la municipalité le 3 avril dernier.